

Conclusions des travaux de la "commission n°4" du CEVISE : présentées à l'A.G. du 12 juillet 2005

Causes méconnues de la crise viticole, les 4 "maux français" : division, superficialité, passéisme et égalitarisme.

Préambule : les causes déjà "bien connues" de la crise viticole:

Sont considérées comme "bien connues", les causes suivantes :

- Peu d'entreprises de commercialisation de taille internationale.
- Pas de "stratégie agro-alimentaire" dans la filière vin, seulement la "stratégie terroirs".
- "Techniques marketing" pas assez exploitées (notamment sur : définition des produits, packaging,...).
- Conditions de production très rigoureuses. Ex : irrigation plus ou moins interdite jusqu'en 2003, rendements très encadrés, etc...
- Lourdeur et coûts des procédures administratives et de contrôles.
- Poids des traditions dans un "vieux pays", qui a vécu sur ses "acquis"...
- Relations Production/Restaurateurs (coefficients multiplicateurs excessifs, ...)

16 CAUSES MECONNUES DE LA CRISE VITICOLE

I) DANS LA CATEGORIE "DIVISION" :

I.1 Le "râteau sans manche" :

L'organigramme de la filière viticole française se caractérise par le travail **en parallèle** d'une quinzaine d'organismes professionnels, de plusieurs organismes parapublics, et de quelques "féodalités régionales".

Depuis que l'Etat a décidé, semble-t-il durablement, de "lâcher le manche", le manque de hiérarchie dans l'organisation de la filière, et donc d'autorités, d'arbitrages, de "chefs incontestés", apparaît clairement à l'examen. Il semble que cela puisse, à lui seul, expliquer le manque d'efficacité, de réactivité, de décisions, de réformes, de la filière.

Il y a beaucoup de pouvoirs **consultatifs**... mais y-a-t-il un pouvoir **exécutif**, dans cette crise ? Ce n'est pas un problème de centralisation, c'est un problème de hiérarchisation.

D'autant que cette absence de hiérarchisation s'applique dès l'élaboration des informations de base : il n'y a aucune procédure de validation (cf "*superficialité*"...)

Du coup, les informations les plus fantaisistes circulent et prospèrent. Du coup, les analyses divergent... et les solutions sont donc inatteignables.

Enfin, tous ces travaux en parallèle nuisent à une bonne répartition du travail, et donc à l'optimisation des moyens en personnel. Ce ne sont pas "doublons", mais souvent des "triplons" ou des "quadruplons" : chaque "dent du râteau" surveillant les autres...

La solution pour transformer ce "râteau sans manche" en outil efficace relève sans doute de la consultation de cabinets spécialisés en organisation. Après observations de la structuration d'autres filières comme celles du lait, des céréales, ou du sucre.

Et avec adoption rapide de réformes **structurelles courageuses**.

I.2 Absence de "plan stratégique national" :

Cette absence, après 3 années de propositions tous azimuts, semble résulter du problème du "râteau sans manche" et est, en tout état de causes, un problème spécifique à la France. A quand l'émergence d'un vrai et unique pouvoir professionnel de décision ?

I.3 Coupure INAO / ONIVINS :

Cette cause n'est pas très reconnue, mais elle semble déjà être étudiée, au moins en partie (pour AOC/V.D. **Pays**). Mais qu'en sera-t-il alors du lien avec V. D. **Table** et "**non-vins**" ?

I.4 Mauvaise organisation des accompagnements à l'exportation :

L'organisation de certains pays, comme par exemple l'Italie ou l'Espagne, semble beaucoup plus performante que le tandem UBIFRANCE / SOPEXA, eux-mêmes suivis de nombreuses initiatives privées (grandes banques, organismes spécialisés à l'export...).

Il doit notamment y avoir des "espaces France" dans les salons : plus grands, plus beaux, mieux organisés, plus accessibles aux moyennes ou petites entreprises.

Avec direction unique, "une seule tête", et des budgets redéployés et mieux utilisés.

Sur ce thème, le programme "PNDIAA" va certainement dans le bon sens, mais peut être pas assez haut dans la réorganisation ?

I.5 Bannières d'AOC trop restreintes, trop locales :

La mondialisation impose des noms qui puissent être connus mondialement, et donc pas trop nombreux. Sauf marchés de niche,

C'est l'inverse d'une vision franco-française qui pousse, encore actuellement, à une fragmentation toujours plus grande des "bannières de communication" des AOC. La solution résidera sans doute dans les résultats économiques... à condition qu'ils soient fidèlement transmis à la base, après validation ! (voir ci-après : "*superficialités*" ...)

I.6 Conflits de chapelles, de chefs, de services..., qui entravent durablement les "diagnostics partagés" et les réformes de structures nécessaires...La solution réside en partie dans l'application d'une ligne directrice mieux définie par une autorité unique.

II) DANS LA CATEGORIE "SUPERFICIALITE" :

II.1 « Flou » sur les écarts de rendements et leurs causes :

Au moment où la filière française se remet en cause, il serait utile d'avoir des chiffres précis sur les écarts de rendements/ha entre nos vignobles et leurs concurrents, à qualité de produits finis égale, et à prix égaux. Cela semble élémentaire, mais n'existe pas de façon précise et fiable actuellement.

Pourtant, il serait indispensable de savoir si ces écarts sont compensables, ou non, s'ils sont dus à l'usure des sols (facteur difficilement corrigé) ou à des différences de techniques (choix des clones trop orienté vers une petite production, surfaces foliaires, palissages, irrigation...).

Le Sud-Est de la France, avec ses cépages grenache et syrah, est particulièrement concerné par cette interrogation vitale... La réponse à cette interrogation peut y mettre en cause l'orientation de l'encépagement depuis 30 ans.

II.2 « Flou » sur les écarts de coûts de main d'œuvre :

Là aussi, les chiffres manquent : on sait qu'une partie de nos concurrents ont des coûts de main d'œuvre nettement plus faibles (Chili, Afrique du Sud...).

Mais, pour l'autre partie (Australie, U.S.A....) c'est très imprécis : quels y sont les coûts horaires, charges comprises ? Quel y est le taux de mécanisation ?...

Ce flou est-il normal, au moment où l'existence de milliers d'Ha, et des emplois qui vont avec, est remise en question en France ? (4 Ha = 1 emploi à temps plein)

II.3 Absence de validation des informations économiques et commerciales :

Les exemples de mauvaise information, voire de désinformation, sont innombrables : Tendances de la consommation, dimensions de l'excédent, ne sont que les plus frappants.

II.4 Absence de validation des informations juridiques et administratives en provenance des Administrations et des organismes para-publics. Exemples :

- la rumeur sur l'interdiction de mettre le nom des cépages sur les étiquettes d'AOC.
- les affirmations **actuelles** sur une "traçabilité" qui obligerait à des procédures beaucoup plus complexes que réellement nécessaire.

La solution réside dans la mise en place (sur les conseils de spécialistes et avec l'aide des nombreuses ressources humaines existantes dans la filière) de procédures de validation des informations, au fur et à mesure de leur diffusion.

Il s'agit de créer, avec les moyens existants, mais bien coordonnés, un "**bureau de vérification de la communication sur les lois et règlements**" et non pas d'ajouter une nouvelle contrainte, au contraire.

III) DANS LA CATEGORIE "PASSEISME" :

III.1 Les "contrôles à l'envers" :

Pour des raisons historiques, totalement dépassées, le système viticole français repose :

- sur des contrôles de production "**amont**" nombreux et rigoureux...,
- mais sur des contrôles **de résultat** légers. Cela semble être à l'inverse du souhaitable.

Il ne s'agit pas d'ajouter de nouveaux contrôles au nombre actuel.

Mais de les redéployer, de l'amont vers l'aval :

- Contrôles sévères et complets sur la qualité des produits finis, au stade de leur vente aux consommateurs.
- Remontée vers le contrôle des conditions de production, uniquement par sondage, lorsque les produits finis se seront avérés défectueux.

La "traçabilité" permettant désormais cette remontée au coup par coup.

- Application de sanctions, si la qualité défectueuse des produits finis se cumule avec un non-respect des conditions de production.

III.2 Timidité, culpabilité, à l'égard du vin :

Cette attitude spécifiquement française (totalement injustifiée sur un plan scientifique) résulte de l'absence de procédures de validation des informations, de vérification de ce qui se raconte sur le vin, d'évaluation de ce qui a été fait dans les régions pour la défense du vin, notamment en PACA ou en Espagne, où la structure régionale à peu agir nationalement et obtenir que le vin soit désormais considéré comme un aliment.

C'est une conséquence de plus du "râteau sans manche."

III.3 Politique exclusive du "tout AOC" : la "purification viticole" :

Là aussi, la mixité AOC/VDP semble être aujourd'hui mieux admise. Mais il reste à lui organiser un statut moins défavorable... et qu'en sera-t-il de la mixité VDP/VDT ?

IV) DANS LA CATEGORIE "EGALITARISME" :

IV.1 Méfiance "Gauloise" à l'égard de tout ce qui réussit bien, par principe :

Il s'agit là d'un phénomène culturel très français qui a des racines millénaires. Il sera donc difficile d'y remédier autrement que par la dureté d'échecs cinglants.

IV.2 Opposition Production/Négoce :

Au-delà des intérêts légitimement concurrents, il y a en France des oppositions qui relèvent de vieilles rancunes entre "travailleurs" et "profiteurs", a priori dépassées...

IV.3 Le cercle vicieux : "*pas assez de marges... donc pas assez de communication... donc pas assez de prix élevés... donc pas assez de marges... etc*".

D'autant que les "marges pour communiquer" sont mal vécues par les "paysans" (cf IV.2) Faute de pouvoir changer les mentalités "paysannes" sur le sujet, la seule solution pour sortir de ce cercle vicieux serait un redéploiement de crédits existants vers la communication des entreprises elles-mêmes, sur les produits sur lesquels elles sont susceptibles de faire des **marges**, sur le coût des salons, de la logistique....

Resterait le problème sur le choix des bénéficiaires, l'accès aux aides... Cette solution mérite donc expertise complémentaire...

N.B : La fausse piste :

"Les ailes de géant qui empêchent de marcher" : il est frappant de constater que les "pays nouveaux producteurs" ont des volumes de production comparables à ceux des régions françaises et italiennes. Leurs structures de décision sont donc de la taille (humaine) de nos structures régionales. Au sein desquelles il est plus facile de dégager des consensus qu'au niveau du "mammoth français"... **Mais** :

- D'une part, la solution (proposée par P. LECLERC en 2003) d'une "régionalisation" va dans le sens de pouvoirs accrus à des "bassins de production". A ceci près que :
 - au fil des mois, la perspective de "bassins autonomes" suscite une demande de plus en plus forte de "coordination nationale"...
 - la Commission craint qu'un émiettement par région ne complique encore les divisions par familles (cf le 1^{er} "mal français" : la division...).
- D'autre part, la position de "leader", de "plus gros opérateur", est partout considérée comme enviable. Il n'y a donc pas de raison de "complexer" devant plus petit que soi !

V) CONCLUSION :

Les causes de la crise sont reliées entre elles, les maux français se confortent.

En outre, ils débouchent sur un cinquième mal français : **l'absence de soutien politique** (voire une hostilité) qui est frappante, par rapport à des pays comme l'Espagne...

Et l'absence de soutien politique entretient, à son tour, les 4 autres maux français...

C'est un cercle vicieux. **Il est donc très urgent de mettre un peu d'ordre et de logique dans une filière "mal organisée"...** Sans nécessairement dépenser plus.

VI) PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION :

Monsieur P. GONTIER	Les Vignerons du Mistral, Président de la commission
Madame A. MARIE	Syndicat des vins de pays de Vaucluse
Monsieur V. DEGIOVANNI	INTERMED
Monsieur D. GEAY	CAVE DE VACQUEYRAS
Monsieur PICHOT	SYND. DES COTES DU VENTOUX
Monsieur J. LAURENT	UVEP
Monsieur F. MOLARO	FDCC 83
Monsieur LEZAUD	CAVE DES COTEAUX LA TOUR D'AYGUES
Madame C. BOURDELIN	SYND. DES COTES DU VENTOUX.
Monsieur P. LECLERC	CEVISE
Monsieur T. LOUCHON	CEVISE

Total : 11 personnes, sur 3 réunions (10/01, 2/03 et 29/06/05)

CEVISE, le 11/07/05

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.